

DGA : bilan 2014 conforme à la loi de programmation



La Direction générale de l'armement (DGA) a notifié des contrats (programmes) pour 11,5 Md€ et investi 782 M€ dans la recherche (études amont) en 2014, afin d'équiper les forces à temps, de préparer la défense de demain et d'augmenter les exportations. Son délégué général, Laurent Collet-Billon, en a présenté les résultats et projets au cours d'une conférence de presse, tenue le 9 février 2015 à Paris. Parmi les industriels concernés, DCNS arrive en tête en matière de programmes, devant Airbus Group, le Commissariat à l'énergie atomique, Thalès, Safran, Dassault, le Centre national d'études spatiales, Nexter, MBDA et Renault Trucks. En 2014, la DGA a livré aux forces armées françaises : 4 avions de transport tactique A400M, d'un volume unitaire d'emport équivalent à 3 Transall et capables d'atteindre l'Afrique sans ravitaillement en vol ; 11 avions de chasse Rafale ; 3 hélicoptères de combat Tigre appui destruction (HAD) ; 9 hélicoptères NH90 ; 212 systèmes d'armement air/sol modulaire (AASM) ; 77 véhicules blindés du combat d'infanterie ; 4.036 équipements du fantassin Félin ; 13 lance-roquettes unitaires ; les 20 premiers équipements de communication par

satellite Comcept, associés au satellite Athena Fidus. Elle a commandé : les premiers blindés du programme Scorpion ; les avions ravitailleurs MRTT ; le 4ème sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) de type Barracuda ; la version M51.3 du missile destiné aux sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. Par ailleurs, la DGA a consacré 6,4 millions d'heures aux essais et expertises en 2014 : tirs au rail des premières charges du missile moyenne portée ; tir de 2 munitions AASM laser contre une cible remorquée par une embarcation rapide ; campagne d'essais de largage lourd et de parachutage de l'A400M ; campagne OTAN d'essais de guerre électronique, exercice aérien Embow XIV ; tir de qualification du système de missile de croisière naval en configuration frégate multimiions (FREMM) ; essais de manœuvrabilité sur maquette du Barracuda ; tir de démonstration d'une roquette guidée laser 68 mm depuis un tigre HAD ; pour les FREMM, campagne d'essais, mesures signatures surface équivalente radar et acoustique, guerre électronique, liaisons données tactiques ; participation d'experts de la DGA à la campagne d'essais de guerre électronique OTAN MACE ; essais d'embarquement de la torpille lourde F21 sur SNA ; qualification finale du Tigre en version HAD (*photo*) ; campagne de mesure de discrétion en vol du drone moyenne altitude longue endurance nEUROn face à divers capteurs. L'actualisation de la Loi de programmation militaire nécessitera le recours à des ressources exceptionnelles (2,3 Md€) hors budget, provenant notamment de « sociétés de projets ». Ces dernières, à capitaux publics et privés, achèteront des équipements (FREMM et A400M) qu'elles reloueront aux armées, avec une clause de rachat par l'État à tout moment. Les programmes en coopération se poursuivent. Avec la Grande-Bretagne, les études de faisabilité du futur drone de combat FCAS DP ont été lancées et le programme de missile antinavire léger (ANL) a été notifié à MBDA. Avec l'Allemagne, le programme d'observation spatiale a été lancé. Enfin, pour faciliter les ventes à l'export, une licence unique remplace l'agrément préalable et l'autorisation d'exportation de matériel de guerre depuis le 4 juin 2014. Des négociations sont en cours sur la vente du Rafale à l'Égypte, au Qatar et à l'Inde.

Loïc Salmon

DGA, bilan 2013 : investir, innover, coopérer et exporter

DGA : l'expertise technologique, avenir de l'outil de défense

DGA : bons retours sur investissements en 2011

